

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 22568 - 2004 D 00863 - 477 682 587 - AKA

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 29 AOÛT 2024

SOUS LE N° 22568

Bilan

certifié conforme le 17/07/2024


SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 760	3 760			
Fonds commercial	342 600		342 600	342 600	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	69 723	56 427	13 296	8 704	4 592
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	20 111		20 111	20 111	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 687		3 687	3 687	
TOTAL (I)	439 881	60 187	379 693	375 102	4 591
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	4 288		4 288	3 270	1 018
Clients et comptes rattachés	595 751	187 023	408 729	885 379	- 476 650
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				80 000	- 80 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 839		6 839	21 639	- 14 800
. Autres	480		480	480	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	127 865		127 865	44 076	83 789
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	2 362		2 362	2 063	299
TOTAL (II)	737 585	187 023	550 563	1 036 906	- 486 343
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 177 466	247 210	930 256	1 412 008	- 481 752

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Bilan PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	500	500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	356 517	344 088	12 429
Résultat de l'exercice	-11 763	12 429	- 24 192
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	350 254	362 017	- 11 763
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		22 000	- 22 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		22 000	- 22 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	28 541	61 708	- 33 167
Découverts, concours bancaires	432		432
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	5 802	2 669	3 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	404 117	702 056	- 297 939
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 480	47 488	- 6 008
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	16 245	14 966	1 279
Organismes sociaux	15 716	18 469	- 2 753
Etat, impôts sur les bénéfices	7 746	1 034	6 712
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	41 686	114 114	- 72 428
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	5 772	5 996	- 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	12 466	59 492	- 47 026
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	580 002	1 027 991	- 447 989
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	930 256	1 412 008	- 481 752

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Compte de résultat

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Annexe

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 930 256,28 E
et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -11 762,89 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les éléments incorporels et non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Il n'existe pas d'immobilisations décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	1 an
Agencements, aménagements des terrains	de 05 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	de 02 à 05 ans
Matériel de transport	05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Des fonds de commerce sont inscrits à l'actif pour un montant net de 342 600 euros. En tant que petite entreprise au sens européen, la société n'a pas opté pour l'amortissement de ces fonds de commerce. Par conséquent, un test de dépréciation des fonds commerciaux est réalisé une fois par an ou dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Leur valeur nette comptable a été comparée à leur valeur actuelle au 31 décembre 2023. Leur valeur actuelle s'avère être supérieure à leur valeur brute telle qu'elle apparait à l'actif du bilan. Aucune dépréciation n'a donc été constatée.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Trois contrats de location de véhicules avec option d'achat sont en-cours au 31 décembre 2023. Le montant total des levées d'option d'achats s'élève à 35 825 euros. Le détail des redevances payées et restant à payer se trouve dans le tableau intitulé "crédit-bail mobilier".

La provision pour litige de 22 K euros a été reprise suite au contrat de transaction signé le 03 octobre 2023 au titre des redressements de l'IS et de la TVA. La provision a été utilisée en intégralité.

Le compte d'impôt sur les sociétés comprend 47 K euros d'IS au titre des années 2015 et 2016

Le compte de rappel d'impôts comprend 11.3 K euros de TVA au titre de 2015 et 2016

Le compte de pénalités et amendes comprend 11 K euros de pénalités au titre du redressement fiscal.

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	346 360		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	41 421		
Matériel de transport	3 019		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 631		8 652
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	61 071		8 652
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	20 111		
Prêts et autres immobilisations financières	3 687		
TOTAL	23 798		
TOTAL GENERAL	431 228		8 652

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			346 360	346 360
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			41 421	41 421
Matériel de transport			3 019	3 019
Matériel de bureau, informatique, mobilier			25 283	25 283
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			69 723	69 723
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			20 111	20 111
Prêts et autres immobilisations financières			3 687	
TOTAL			23 798	20 111
TOTAL GENERAL			439 881	436 194

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	3 760			3 760
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	37 534	475		38 009
Matériel de transport	1 209	604		1 813
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 623	2 982		16 605
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	52 366	4 061		56 427
TOTAL GENERAL	56 126	4 061		60 187

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	475				
Matériel de transport	604				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 982				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 061				
TOTAL GENERAL	4 061				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	22 000		22 000	
TOTAL Provisions	22 000		22 000	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	114 980	72 043		187 023
TOTAL Dépréciations	114 980	72 043		187 023
TOTAL GENERAL	136 980	72 043	22 000	187 023
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		72 043	22 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 687		3 687
Clients douteux ou litigieux	224 199	0	224 199
Autres créances clients	371 552	371 552	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	6 839	6 839	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	480	480	
Charges constatées d'avance	2 362	2 362	
TOTAL GENERAL	609 120	381 234	227 886
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	432	432		
- plus d'un an	28 541	16 929	11 612	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	41 480	41 480		
Personnel et comptes rattachés	16 245	16 245		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 716	15 716		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	7 746	7 746		
- T.V.A	41 686	41 686		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 772	5 772		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 802	5 802		
Autres dettes	12 466	12 466		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	175 885	164 273	11 612	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 059			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	5 802			

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS DE COMMERCE	342 600			

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	 81 22 941 12 515 11 469
TOTAL	47 005

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 362	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 362	

Commentaires :

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	50	100,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	50	100,00

Commentaires :

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		86 464	86 464
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		26 600	26 600
- Dotations de l'exercice		17 293	17 293
TOTAL		42 571	42 571
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		32 937	32 937
- Exercice		20 893	20 893
TOTAL		53 830	53 830
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		19 503	19 503
- à plus d'un an et cinq au plus		4 979	4 979
- à plus de cinq ans			
TOTAL		24 482	24 482
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Nantissement du compte d'instruments financiers	20 111
TOTAL	20 111
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

SELARL A.K.A

51 avenue de Paris 94300 VINCENNES

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Il n'existe pas d'engagements en matière d'indemnités de fin de carrière en raison de la couverture de ces indemnités par le versement d'une cotisation rendue obligatoire par la convention collective.

RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU **22 JUILLET 2024**

J'ai l'honneur de présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, période du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023, soit un exercice de 12 mois, et de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les documents suivants ont été examinés :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à approbation.

ANALYSE DES COMPTES DE GESTION.

Au cours de cet exercice de 12 mois, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net hors taxes de 1.043.694 €, dont 12.300 € à l'export, soit en nette augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les achats et autres charges externes se sont élevés à : 539.721 €

Les charges d'exploitation ont atteint, au total, la somme de 1.008.254 €.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à 58.233 €.

Intérêts et charges assimilées : 3.694 €

Total des charges financières : 3.694 €

Résultat financier : (3.186 €)

Le résultat courant avant impôt est de 55.047 €

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion : 26.818 €

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions : 0 €

Total des charges exceptionnelles : 26.818 €

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion : 0 €

Reprises sur provisions et transferts de charges : 22.000 €

Total des produits exceptionnels : 22.000 €

Résultat exceptionnel : (4.818) €

Le montant du bénéfice net de l'exercice est de (11.763) €

Si vous en étiez d'accord, le résultat serait affecté de la façon suivante :

La totalité sur le poste report à nouveau

Après cette affectation, le report à nouveau s'établira à la somme de 356.517 €

Par ailleurs, je vous confirme qu'il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, et ce, pour la détermination du résultat fiscal.

Sur les conventions visées par les dispositions de l'article 227-10 du Code de commerce

Aucune convention visée par ce texte n'a été réalisée durant cet exercice.

La rémunération des co-gérants a été globalement, durant cet exercice, de 120.000 €

Sous le bénéfice de ces observations, je vous demande d'adopter les résolutions que je vous présenterai lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes rappelés ci-dessus.

La Gérance



SELARL A.K.A
Au capital de 5 000 €
Siège Social : 51 Avenue de Paris
94300 VINCENNES
RCS CRETEIL N° 477 682 587

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'An deux mille ving-quatre et le 22 juillet à 18 heures

Les associés de la société à responsabilité limitée sus désignée A.K.A, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance, effectuée dans les formes et délais légaux.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Madame Annie KOSKAS, propriétaire de 2 parts sociales
- Monsieur Richard ARBIB, propriétaire de 48 parts sociales.

Monsieur ARBIB préside la séance en sa qualité de co-gérant et constatant que les 50 parts sociales composant la totalité du capital social sont représentées, déclare que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le quorum étant atteint, Monsieur ARBIB dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres:

- Les justificatifs des convocations à la présente assemblée
- Le rapport de gestion
- Les comptes annuels de l'exercice
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée

Puis, il rappelle que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur ARBIB rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du Jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 Décembre 2023 ayant commencé le 1^{er} Janvier 2023 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats ;
- Conventions article L 227 - 10 du Code de Commerce ;
- Quitus de gestion ;
- Pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion puis, Monsieur ARBIB ouvre les débats. Plusieurs échanges de vues ont lieu.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur ARBIB met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par Monsieur ARBIB sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et après en avoir délibéré, la collectivité des associés en approuve les termes, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort dudit rapport et des comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et en avoir délibéré, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ceux-ci font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice net de - 11.763 €, qu'elle décide d'imputer sur le compte « report à nouveau ». Après cette affectation, le compte « report à nouveau » de la société sera d'un montant de 356.517 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale donne quitus à Monsieur ARBIB pour sa gestion de la société pour l'exercice 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants

CINQUIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale autorise les co-gérants à percevoir une rémunération nette globale maximum de 150.000 euros pour l'exercice 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

Madame Annie KOSKAS



Monsieur Richard ARBIB

